

Le 3 juin 2013,

À l'attention de Ministres et des Chefs d'organisations appuyant le
Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement

Chers collègues,

En novembre 2011, la communauté internationale s'est réunie à Busan pour valider le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement afin d'orienter l'évolution de la coopération au développement. Pour renforcer nos efforts de coopération, nous avons également pris un certain nombre d'engagements réciproques, pour certains, à titre volontaire et adaptés aux spécificités et capacités de chacun,.

Un an et demi s'est maintenant écoulés depuis Busan, ce qui signifie que le moment est venu de faire le bilan et de s'interroger sur le travail accompli. Nous ne devrions pas le faire de manière restrictive ou critique, en nous soumettant à des fiches d'évaluations et à des listes de contrôle pour le principe. Nous devons plutôt mettre en avant les membres du Partenariat qui ont énormément progressé et ceux dont les avancées sont moins significatives mais poursuivent leurs efforts, pour nous motiver et nous aider à en faire autant. En outre, nous devons également rester mobilisés pour les défis restants, regarder de front les échecs afin d'en tirer des enseignements pour se développer ensemble, plutôt que de se comparer et confronter nos résultats.

Nous nous permettons de vous demander de prendre part à cet examen « rétrospectif » et de commencer à identifier pour votre propre compte les domaines dans lesquels vous et vos partenaires avez accompli des progrès importants depuis Busan et ceux où des défis majeurs persistent.

Pour nous aider dans notre tâche, nous avons à disposition le cadre de suivi, une sélection de dix indicateurs et objectifs-cibles, qui s'appuient sur le travail précédent de collecte de données au niveau national, mais qui apporte aussi de nouveaux éléments et données provenant d'autres sources. Un projet de Guide du cadre de suivi a été publié en mars, et nous espérons que vous avez pu en prendre connaissance et faire part de vos commentaires pour que vos avis soient pris en compte.

UNDP

One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA
Tel +1 (212) 906-5000 Fax +1 (212) 906-5364

OECD

2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Tel +33 1 45 24 82 00 Fax +33 1 45 24 61 27

Désormais, il est indispensable que vous commenciez à utiliser le guide pour recueillir des données ainsi que d'autres informations et études de cas qualitatives. Les informations et les études de cas qualitatives seront particulièrement appréciées de ceux n'ayant jamais pris part à ces processus auparavant mais qui souhaiteraient davantage de reconnaissance pour leurs contributions au développement.

Ensemble, nous pouvons préparer la première réunion de niveau ministériel du Partenariat mondial, à mi-chemin entre le Forum de haut niveau de Busan et 2015, afin d'avoir tour à tour un regard rétrospectif et prospectif. Nous nous réjouissons à l'avance de prendre connaissance de vos résultats et de les partager.

Veillez croire, chers collègues, à l'assurance de nos cordiales salutations,

Armida S. Alisjahbana
Ministre d'État à la
Planification
du Développement National /
Responsable de l'Agence de
Planification du
Développement,
INDONÉSIE

Ngozi Okonjo-Iweala
Ministre chargée de la
coordination
de l'Économie et
Ministre des Finances,
NIGERIA

Justine Greening, député
Secrétaire d'État pour le
développement international,

ROYAUME-UNI

UNDP

One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA
Tel +1 (212) 906-5000 Fax +1 (212) 906-5364

OECD

2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Tel +33 1 45 24 82 00 Fax +33 1 45 24 61 27

Cadre de suivi du Partenariat mondial Pourquoi, quoi, comment ?

D'où vient le cadre de suivi ?

L'accord de Partenariat de Busan a demandé l'établissement d'un Partenariat mondial inclusif pour une coopération efficace au service du développement, pour maintenir et renforcer le soutien politique en vue d'une coopération au développement plus efficace. Il a aussi appelé à un accord sur un ensemble d'indicateurs pertinents et d'objectifs-cibles afin de soutenir le suivi et l'effort de redevabilité à l'échelle mondiale. Un processus consultatif entre les diverses parties prenantes a abouti à l'approbation du cadre de suivi du Partenariat mondial en juin 2012.

Pourquoi le suivi des engagements de Busan est-il réalisé à l'échelle mondiale ?

L'expérience montre qu'une solide base de données est indispensable pour maintenir la volonté politique et réaliser des progrès. Les informations relatives au suivi sont établies périodiquement dans un rapport d'avancement mondial avant les réunions ministérielles du Partenariat mondial. Des ministres issus de pays à divers stades de développement, ainsi que des dirigeants d'organisations internationales, du secteur privé et de la société civile, examineront les progrès accomplis dans l'exécution des engagements pris conjointement. De cette façon, le suivi mondial fournit une source d'éléments clés permettant d'éclairer le dialogue politique et la redevabilité au sein du Partenariat mondial.

Des mises au point régulières permettent d'identifier les défis et de redoubler d'efforts lorsque cela s'avère nécessaire. Examiner les progrès réalisés permet également de partager des expériences et des connaissances entre les diverses parties prenantes et les modalités de la coopération.

L'objectif le plus important est l'apprentissage mutuel et le renforcement des partenariats. Le rapport de suivi ne procurera pas de fiches d'évaluation qui classent les pays et les organisations, mais visera plutôt à faciliter un dialogue ouvert sur une coopération au développement efficace.

Que contrôle-t-on ?

L'accent est mis sur un changement de comportement dans le domaine de la coopération au développement. Le cadre se compose de dix indicateurs et objectifs-cibles, identifiés comme étant particulièrement importants pour tenir les engagements quant aux quatre principes fondamentaux de Busan, à savoir : l'appropriation nationale, les résultats, le caractère inclusif, ainsi que la transparence et la redevabilité.

Les indicateurs se concentrent sur le renforcement des institutions des pays en développement, l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité de la coopération, le renforcement de l'égalité hommes-femmes et de la redevabilité ainsi que sur le soutien à une plus grande participation de la société civile, des parlements et du secteur privé dans les efforts de développement.

Le cadre de suivi et les indicateurs s'appuient sur les enseignements tirés de l'expérience en matière de soutien à la redevabilité entre les partenaires de coopération au développement. Ce cadre et ces indicateurs cherchent à tenir compte des évolutions du secteur du développement, allant de la mesure de l'efficacité de l'aide à une gamme plus large de partenariats pour le développement.¹

Pourquoi devrions-nous y participer ?

Prendre part au processus de suivi est une action simple sur une base volontaire qui s'appuie sur le leadership du pays. Tous les pays et organisations qui valident l'accord de Partenariat de Busan sont invités à participer.ⁱⁱ

En contribuant à la base des données mondiales, tout le monde peut bénéficier du suivi des progrès réalisés, du partage des enseignements et des solutions apportées pour avancer. Examiner les progrès réalisés au moyen d'un cadre approuvé au niveau international peut servir à renforcer le dialogue à tous les niveaux - mondial, régional et national – et peut contribuer à s'assurer que toutes les paroles des partenaires de la coopération se traduisent en actes.

Les remarques formulées par des pays en développement montrent que pour eux, l'existence d'indicateurs et d'objectifs-cibles mondiaux constitue un point de référence utile pour négocier des cadres de redevabilité plus détaillés et pertinents à l'échelon national.

Comment s'effectue le suivi ?

Les données sont recueillies aussi bien au niveau national que mondial, en fonction des mesures des indicateurs. Cinq indicateurs s'inspirent d'éléments tirés de pays bénéficiaire afin de mettre en place une collecte de données basée sur des cadres nationaux existants de suivi et de redevabilité. Les cinq autres indicateurs s'appuient sur des sources d'informations mondiales.

Plus de 30 pays en développement ont déjà manifesté leur intérêt à participer au cadre de suivi du Partenariat mondial et leurs gouvernements respectifs s'apprêtent à mener la collecte de l'information en collaboration avec les partenaires concernés.

Les partenaires du développement jouent un rôle important dans l'appui à ce processus et fournissent les informations nécessaires selon les besoins. Les fournisseurs de coopération pour le développement devraient soumettre au gouvernement des informations sur trois indicateursⁱⁱⁱ. La société civile, les parlementaires et les autres parties prenantes peuvent jouer un rôle d'appui important dans les consultations au niveau national et dans le dialogue qui s'ensuit.^{iv}

Tous les indicateurs seront interprétés, analysés et rassemblés en un seul rapport d'avancement sous la coordination de l'équipe d'appui conjointe. Des analyses et des données factuelles complémentaires seront exploitées pour enrichir l'analyse si nécessaire.

Où obtenir des informations supplémentaires ?

- La rubrique de suivi sur la page du Partenariat mondial: <http://effectivecooperation.org/about-monitoringframework.html>
- Le projet de Guide du cadre de suivi : <http://effectivecooperation.org/files/2013%20busan%20global%20monitoring%20guidance.pdf>
- La liste des indicateurs et des objectifs-cibles de suivi : <http://effectivecooperation.org/files/about-trackingprogress/INDICATORS.pdf>
- Le site communautaire du Partenariat mondial, avec la liste des pays qui participent à ce jour, au suivi du Partenariat mondial (autorisations d'utilisateur requises) : <https://undp.unteamworks.org/node/271119>

Pour confirmer votre participation au cadre de suivi du Partenariat mondial, et pour obtenir plus d'informations sur la méthodologie, le processus, les dates butoirs de collecte de données, et, pour avoir accès au site communautaire, veuillez contacter : monitoring@effectivecooperation.org.

-
- ⁱ Cinq indicateurs sont issus du cadre de suivi de la Déclaration de Paris, à savoir, l'utilisation des systèmes nationaux, l'aide inscrite au budget, la prévisibilité, l'aide déliée et la responsabilité (redevabilité) mutuelle. Les nouveaux indicateurs mettent l'accent sur les résultats, la création d'un environnement favorable à la société civile, le rôle du secteur privé, la mise à disposition d'informations plus transparentes, ainsi que l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.
- ⁱⁱ Conformément à l'esprit de l'accord de Partenariat de Busan, la participation aux efforts de suivi mondial est volontaire et n'est pas un préalable à la participation à un dialogue politique et à des activités plus générales sous l'égide du Partenariat mondial. Le caractère volontaire de l'accord de Partenariat de Busan, en particulier en ce qui concerne les fournisseurs Sud-Sud, est souligné au paragraphe 2 de l'accord : « Les principes, engagements et actions convenus dans le document final de Busan serviront de référence aux partenaires Sud-Sud sur une base volontaire. »
- ⁱⁱⁱ La prévisibilité, l'aide inscrite au budget et l'utilisation des systèmes nationaux.
- ^{iv} En outre, il existe des indicateurs du cadre global, permettant de mesurer l'environnement favorable aux OSC et la participation du secteur privé.